

Avis de constitution

SOCIETE « ASSAMOA SERVICES ET DISTRIBUTION-CI » en abrégé «  
A.S.D-CI »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE DJIBI CARREFOUR

ANCIEN MARCHÉ LOT N°735, ILOT 73 SECTION : CV

PARCELLE : 279. 01 BP 1136 ABIDJAN 01, Lot 735, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSAMOA SERVICES ET

DISTRIBUTION-CI » en abrégé « A.S.D-CI »

Objet : - Vente, distribution et fournitures de matériels de sécurité électronique ;  
- Vente, distribution et fournitures de matériels informatiques et télécom ;  
- Vente, distribution et fournitures de matériels de quincaillerie générale ;  
- Transport de personnes et de marchandises ;  
- Location de voiture ;  
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE DJIBI CARREFOUR ANCIEN MARCHÉ LOT N°735, ILOT 73 SECTION : CV PARCELLE : 279. 01 BP 1136 ABIDJAN 01, Lot 735, Ilot 73

Dirigeant(s) M ASSAMOA ASSAMOA DESNOS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06389 du 30/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39212/GTCA/RC/2025 du 30/06/2025

